

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 JUILLET 2015

*Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice sauf :- Mmes Marilène Deneuille, et Charline Frammery , - Mrs Joseph-Marie Evrard, Jean Marie Guilbert, et Jacques Louis, absents excusés.*

*Secrétaire de la séance : - Mr Philippe Duval,*

**1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du 26 Mai 2015**, Mr le Maire précise quelques points abordés ce jour là :

- a. **26 tonnes d'enrobé** à chaud ont été utilisées sur différentes voies communales. Merci aux bénévoles pour leur aide.
- b. Les **accotements** ont été renforcés à l'entrée du hameau de Watterdal et rue du Lusquet.
- c. Les **réparations sur la rue Paul Lefrançois** ont été réalisées par l'entreprise Colas. Un gravillonnage est programmé début Septembre.
- d. La commission « **Fleurir le Pas De Calais** » est passée dans la commune le 25 Juin. Elle a adressé ses encouragements à la municipalité. Mr Le Maire rappelle que les habitants peuvent **participer au concours jusqu'au 12 Septembre**. (infos en mairie)
- e. Les Travaux sur **la façade de l'église** ont repris. Merci, là aussi, pour l'aide apportée par les bénévoles. L'association de Sauvegarde a fait l'acquisition d'un compresseur nécessaire à cette rénovation. Il servira par la suite pour différents nettoyages.
- f. Le propriétaire de la parcelle inondée, rue des Dornes, n'a pas encore donné son avis sur la solution proposée pour résoudre le problème.
- g. La plupart des poteaux, suite au transfert des lanternes sur la rue principale, ont été enlevés. Les derniers seront retirés fin Août. Par ailleurs, deux mats doivent être installés pour l'extension à Watterdal, rue des Grands Bois.

**2) L'ordre du jour est relu :**

### **a) Plan local d'Urbanisme Intercommunal – Désignation de 2 représentants communaux pour la commission :**

Mr le Maire donne lecture du courrier adressé par la communauté de communes du Pays de Lumbres concernant la gouvernance du PLUI qui s'organise autour de **trois instances particulières** :

- **le comité de Pilotage** composé des maires de chaque commune. Il valide les différentes études menées.
- **la conférence des élus locaux** qui regroupe l'ensemble des conseillers municipaux. Elle se réunira à minima trois fois pour l'état initial, le projet d'aménagement, et le règlement.
- **la commission PLUI** : composée de **2 représentants désignés pour chaque commune**. Elle est chargée du pilotage et du suivi général de la démarche d'élaboration du PLUI. Elle joue un rôle de relais d'information auprès des conseillers municipaux sur le PLUI. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner parmi ses membres, les 2 représentants suivants à **la Commission PLUI** : - **Mme Claudine Morville et Mr Paul-Henri AVART**.

**b) Acquisition « Licence IV »** : Mr le Maire informe le Conseil Municipal que Mr B Pillier a **accepté la proposition d'achat** de sa licence de débit de boissons pour la somme de 4 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **approuve l'acquisition** d'une licence IV pour l'exploitation d'un débit de boissons, **mandate Mr le Maire** à signer l'acte de cession correspondant, ainsi que tous les documents découlant de la présente décision. Il accepte également **une décision modificative sur les crédits du Budget 2015 au compte 2051**.

### **c) Questions diverses :**

1. **Référent communal SmageAa** : pour la rédaction et la mise en œuvre du futur plan de gestion de l'Aa et de ses affluents, **Mr Daniel Evrard** est nommé référent communal. **Mr Christophe Leclercq** sera son suppléant.
2. Mr le Maire informe l'assemblée qu'il a demandé au Conseil Départemental, l'installation d'un **nouvel abri-bus au hameau de Watterdal**. Sa demande a reçu un avis favorable.
3. Lors du dernier Conseil d'école, à la demande des enseignants, un **matériel complémentaire** sera acheté pour la rentrée (tables et rangement).
4. Mr le Maire informe l'assemblée que le **centre de loisirs** compte finalement 2 animateurs supplémentaires (un jeune pour la validation de sa formation et un aide animateur). Une soixantaine d'enfants sont inscrits pour les 3 semaines.
5. Mr le Maire rappelle les manifestations du **14 Juillet et de la fête communale** des 25/26/27 Juillet. Par ailleurs, il donne lecture de l'invitation de la municipalité de Coulomby pour sa ducasse.
6. Mr le Maire présente au conseil Municipal le dossier « **Commune Nouvelle** » : modalités de création, fonctionnement, ressources et fiscalités, incitations financières si mise en place avant le 1<sup>er</sup> Janvier 2016.